



**DÉCISION MUNICIPALE N° 005/DM/C-NGUIBASSAL/SG/25 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/25 DU 30 JANVIER 2025 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SITE TOURISTIQUE DE MANDJANDJANG DANS LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

**Le Maire de la Commune de NGUIBASSAL ;**

- Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivité Territoriales Décentralisées ;  
 Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et modification de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modifications subséquentes ;  
 Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
 Vu l'Arrêté N°000007/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issu du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Nguibassal, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre  
 Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;  
 Vu la Décision Municipale portant constatation des Membres de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGUIBASSAL ;  
 Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2025 du 30/01/2025 pour les travaux de construction du site touristique de Mandjandjang dans la commune de Nguibassal, Département du Nyong et Kelle, en procédure d'urgence ;  
 Vu Le Rapport de la Commission Interne des Marchés Publics auprès de la Commune de NGUIBASSAL dans sa séance de proposition d'attribution du 27 Février 2025,

**DECIDE :**

**Article 1er:** L'Entreprises ci-dessous est déclarée Adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert 006/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2025 du 30/01/2025 pour les travaux de construction du site touristique de Mandjandjang dans la commune de Nguibassal, Département du Nyong et Kelle, en procédure d'urgence ;

ENTREPRISE	LOCALITE	DESIGNATION	MONTANT TTC (FCFA)
EYA & COMPAGNIE SARL BP : 4028 Yaoundé	MANDJANDJANG	N°006/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2025 du 30/01/2025	29 700 000

**Article 2 :** L'intéressé est prié de prendre attache avec le Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la Lettre Commande y afférente.

**Article 3 :** Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine, faute de quoi celles-ci seront détruites.

**Article 4 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. / .

NGUIBASSAL, le 10 MARS 2025

**LE MAIRE**



  


**Ampliations :**

- MINMAP
- ARMP
- Préfet/NK
- Affichage
- Chrono/Archive